

AMI PARTENAIRES INDIRECTS DU PIIEC SANTÉ (*)

Description

Cet AMI s'inscrit dans le cadre du projet important d'intérêt européen commun pour la santé qui vise à soutenir l'innovation des industries du secteur et à améliorer la qualité et l'accès aux soins des patients européens.

Il a pour but :

- d'identifier les partenaires indirects du PIIEC Santé impliqués sur le territoire national ;
- d'instruire les projets éligibles en vue d'une demande de financement ;
- d'orienter les projets sélectionnés vers un guichet d'aide qui permettra leur instruction accélérée.

Nature des projets attendus :

- projets dont les travaux sont menés en partenariat d'un projet européen pré-notifié par un État membre dans le cadre du PIIEC Santé ou, à défaut, d'un projet officiellement sélectionné par la France à la suite d'un AMI dédié pour présenter un projet dans le cadre du PIIEC Santé
- projets d'innovation pour des activités réalisées en France, liées à la R&D ou aux premiers déploiements industriels.

Calendrier de mise en oeuvre

Date de clôture : 03/02/2026 (12 heures)

Dates de relève :

- 10/04/2024 (12 heures)
- 04/02/2025 (12 heures)
- 03/02/2026 (12 heures)

Bénéficiaires

Entité juridique unique, privée ou publique

Lien

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-manifestation-dinteret-partenaires-indirects-du-piiec-sante>

Contact départemental

sp-france2030@tarn.gouv.fr